

**ARRÊTE 2022.06.682A****PORTANT NOMINATION DES MANDATAIRES SAISONNIERS  
A LA RÉGIE DE RECETTES DES ARTS PLASTIQUES DE LA VILLE DE MONTÉLIMAR**

Le Maire de la ville de Montélimar,

Vu l'arrêté 2009.06.462 portant création de la régie de recettes des Arts Plastiques,

Vu l'arrêté 2009.07.507 portant modification de la création de la régie de recettes des Arts Plastiques,

Vu l'arrêté 2011.06.658 portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu l'arrêté 2013.02.112A portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu l'arrêté 2013.04.296A portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu la décision 2014.05.35D portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu la décision 2015.02.13D, portant modification de la création de la régie de recettes des arts plastiques,

Vu l'arrêté 2009.06.463 portant nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la régie de recettes des Arts Plastiques,

Vu l'arrêté 2012.02.176 portant modification de la nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant,

Vu l'arrêté 2012.08.678A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2013.01.61A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2014.02.192A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2015.02.144 A, portant modification de la nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants,

Vu l'arrêté 2017.04.415 portant modification de la nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant,

Vu l'arrêté 2018.05.490 portant modification de la nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant,

Vu l'arrêté 2019.03.275 portant modification de la nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant,

Vu l'arrêté 2020.12.1153A portant modification de la nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant,



Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 14 juin 2022,

Vu l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 14 juin 2022,

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 14 juin 2022,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 :

Sont nommés mandataires de la régie de recettes des Arts Plastiques auprès de la direction Culturelle :

Pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2022 :

- Madame Victoire SITARZ-CHARPENEL
- Madame Léane COUTELIER

Pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2022 :

- Gaspard DELHOMME
- Morgane AVIOTTE

Pour le compte et sous la responsabilité du régisseur titulaire, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

### ARTICLE 2 :

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie des arts plastiques, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal ;

Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie ;

### ARTICLE 3 :

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006.

Fait à Montélimar le 20 juin 2022.

Visa de Monsieur Le Maire  
de Montélimar



Pour Le Maire,  
Le Conseiller délégué

Norbert GRAVES

Madame Virginie SEVERAC

(Signature précédée de la mention  
« Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation  
*Severac*

Visa du Comptable Public Assignataire

Pascal GARDON  
Inspecteur des Finances Publiques

SGC PIERRELATTE  
2 BD FREDERIC MISTRAL  
BP 140 26702 PIERRELATTE  
Tél : 04.75.97.20.20

Monsieur Hervé SERRET

(Signature précédée de la mention  
« Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation  
*Serret*

**Madame Victoire SITARZ-CHARPENEL**

(Signature précédée de la mention  
« Vu pour acceptation »)

*Vu pour acceptation*



**Madame Léane COUTELIER**

(Signature précédée de la mention  
« Vu pour acceptation »)

*Vu pour acceptation*



**Monsieur Gaspard DELHOMME**

(Signature précédée de la mention  
« Vu pour acceptation »)

*Vu pour acceptation*



**Madame Morgane AVIOTTE**

(Signature précédée de la mention  
« Vu pour acceptation »)

*Vu pour acceptation*

